

Salariée à MB² !

Depuis octobre 2009, je suis salariée de MB² Conseil et rattachée plus particulièrement à l'établissement Auvergnat.

J'ai débuté mon parcours universitaire à l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) de Clermont-Ferrand, par un master en Anthropologie des Pratiques Corporelles. J'y ai également découvert l'ergonomie, via un Diplôme Universitaire intitulé Analyse des Déterminants de l'Activité Professionnelle. Choissant de poursuivre ma formation dans cette voie, j'ai intégré par la suite l'université de Bordeaux 2 où j'ai été diplômée d'un Master Professionnel d'Ergonomie en septembre 2009. Ce fût l'occasion d'effectuer mes premiers pas, en tant qu'ergonome, dans un service de lingerie/blanchisserie d'un établissement public.

J'ai intégré l'équipe de MB² Conseil le 1^{er} octobre 2009 où depuis, je travaille plus particulièrement, avec mes collègues auvergnates Maryline Mallot et Josiane Voisin.

Alors en pleine découverte du métier d'ergonome et de celui de consultant, je suis lancée dans le grand bain par mes collègues. Elles me sollicitent alors pour leur apporter un peu d'aide dans plusieurs interventions menées dans le cadre de contrats de prévention mis en place dans des industries laitières.

Dans un premier temps, notre mission consiste à établir, ce que nous appelons dans notre jargon, des pré-diagnostic. Pour cela, nous allons dans l'usine pour essayer de comprendre le travail des salariés, comment cela fonctionne, ce qui est difficile pour eux, ce qui fonctionne plutôt bien..., pour ensuite trouver des pistes d'actions d'améliorations tant au niveau de la santé, que de la sécurité, de la qualité, de la productivité... Nous procédons alors par observations et entretiens des salariés pendant leur travail. Puis, nous réunissons des groupes de travail afin de valider avec les salariés ce que nous avons compris de leur activité, mais aussi de leur faire enrichir ces données. Cette première étape s'achève par un temps fort qui est la présentation du pré-diagnostic ainsi établi à la direction et à l'équipe d'encadrement des différents ateliers. L'enjeu est ici d'opérer un partage du constat que nous avons fait, constat qui va donner naissance au second temps fort de ces contrats de prévention.

En effet dans un deuxième temps, chaque responsable d'atelier choisira une action d'amélioration à mener au sein de son atelier. Notre travail consistera alors à les accompagner dans cette démarche tant au point de vue théorique, que méthodologique et pratique : quoi observer ? comment ? selon quels critères ? comment mettre en place un groupe de travail ? comment simuler le travail futur ? comment rechercher des solutions ?... Ces interventions comportent ainsi deux versants : la formation de l'encadrement aux méthodologies de l'ergonomie, et l'amélioration des situations de travail des salariés.

Par ailleurs, mon travail au sein de MB² consiste également en des interventions dites plus « classiques ». Cela a par exemple été le cas pour deux projets de restructuration à la fois fonctionnelle et architecturale menés à Clermont-Ferrand. Pour de telles interventions, l'enjeu est de comprendre les besoins des services concernés d'un point de vue fonctionnel (qui travaille avec qui ? en quoi consiste leur travail ? de quoi ont-ils besoin pour le réaliser dans de bonnes conditions ?...). Pour cela, nous commençons par un pré-diagnostic validé par des groupes de travail. Ce qui nous permet d'identifier les besoins fonctionnels. Ils sont ensuite traduits, tant d'un point de vue architectural, qu'au niveau de l'organisation (par exemple : ce bureau devra être à côté de celui-ci car ces agents travaillent très souvent

ensemble), et de l'aménagement intérieur (limitation des reflets sur les écrans d'ordinateur, lumière naturelle...). Pour cela, nous travaillons notamment avec des architectes.

Voilà donc à quoi ressemble l'activité d'une salariée au sein de MB² Conseil : interventions dans des projets architecturaux, mise en place d'actions d'amélioration continue des conditions de travail, mais encore aménagements de postes pour personnes handicapées, interventions sur diverses problématiques telles que la santé, la productivité, le management, les risques professionnels, la qualité...